

2026

CATALOGUE RE-LION FACTORY

BATTERIES FRANÇAISES

RECONDITIONNÉES, PERFORMANTES ET TRAÇABLES

www.re-lion-factory.com

Les batteries sont notre avenir, **réutilisons-les.**

FACTORY
RE-LIONTM
BATTERIES FRANÇAISES CIRCULAIRES

Conçus à partir de batteries lithium-ion issues de la mobilité électrique, les produits **Re-Lion Factory** incarnent une nouvelle génération de solutions énergétiques performantes, durables et traçables. Chaque batterie est soigneusement sélectionnée, diagnostiquée et reconditionnée selon des protocoles exigeants, afin de garantir un haut niveau de qualité, de fiabilité et de sécurité.



Notre usine est située au Rove, proche de Marseille. Notre gamme combine des produits standardisés, prêts à l'emploi, et des solutions sur mesure pour des usages spécifiques.

Nos produits s'inscrivent dans une logique de maîtrise de la chaîne de valeur et de valorisation maximale des ressources existantes. Ils offrent une alternative concrète aux batteries neuves, en réduisant l'empreinte environnementale tout en répondant aux exigences techniques des professionnels.



PERFORMANCE & SÉCURITÉ

La qualité et la sécurité sont au cœur de notre démarche industrielle. Chaque cellule fait l'objet d'un diagnostic unitaire : elle est testée, caractérisée et sélectionnée individuellement selon des critères stricts de performance, de fiabilité et de sécurité. Les cellules ne répondant pas à nos exigences sont écartées du processus afin de ne conserver que celles présentant les meilleurs niveaux de qualité et un risque maîtrisé d'échauffement ou de défaillance.



TRAÇABILITÉ & TRANSPARENCE

Nous assurons une traçabilité complète des batteries et cellules reconditionnées. Origine, diagnostics et usages sont documentés afin de garantir une utilisation maîtrisée tout au long du cycle de vie.

Chaque pack dispose d'un passeport batterie retraçant son historique : première vie, conditions d'usage et opérations de diagnostic, il est enrichi tout au long de sa seconde vie, jusqu'à son traitement final.



ANCRAGE FRANÇAIS & COLLECTIF

Re-Lion Factory contribue à la relocalisation industrielle et au développement des compétences en France. En collaboration avec des partenaires industriels et territoriaux, nous participons à structurer une filière française de la seconde vie des batteries, fondée sur la coopération et la qualité.

Nous valorisons les ressources existantes pour limiter l'extraction de nouvelles matières premières, tout en développant des savoir-faire locaux. Cette démarche soutient la création d'emplois et renforce l'indépendance industrielle européenne dans le domaine des batteries.



ÉNERGIE CIRCULAIRE

Nous plaçons la circularité au cœur de notre modèle. Reconditionner plutôt que produire du neuf permet de prolonger la durée de vie des cellules de 8 à 10 ans, de réduire jusqu'à 80 % l'empreinte carbone et de limiter l'extraction de nouvelles ressources.

Nous développons également des services pour identifier et mettre en œuvre des opportunités de réutilisation, en réaffectant les batteries vers des usages moins énergivores et en limitant le recours au neuf.

NOS PARTENAIRES



Cofinancé par
l'Union européenne



LITHIUM SECURE



TABLE DES MATIÈRES

• PRODUITS

- BATTERIES TPE P.6
- BLOCS BATTERIES P.7
- BATTERIES EXTERNES ET ACCESSOIRES P.8-10
- STATION DE CHARGE P.11
- KIT SOLAIRE P.12-16

• SERVICES

- THE CIRCULAR LOOP P.19
- BATTERY AS A SERVICE P.20

• SUR-MESURE

- SERVICE DE CONCEPTION DE BATTERIES ADAPTÉES À VOS BESOINS P.21



Protection
surcharge &
décharge



Protection
court circuit



Protection
surintensité



Voltage
stable



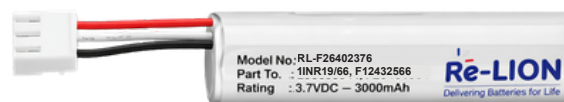
Produits certifiés CE

Nos produits sont conformes aux exigences essentielles de sécurité, de santé et de performance définies par la réglementation européenne applicable.

BATTERIE - INGENICO - GAMME TETRA

Caractéristiques techniques

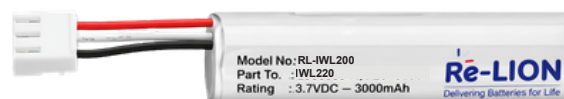
- Ref Re-lion : RL-F26402376
- Marque TPE : Ingenico
- Modèle TPE : gamme TETRA
- Tension nominale : 3,6
- Capacité Ah : 3
- Connecteurs : JST 3 pins
- Remplace batterie : 1INR19/66, F12432566



BATTERIE - INGENICO - GAMME TELIUM

Caractéristiques techniques

- Ref Re-lion : RL-IWL200
- Marque TPE : Ingenico
- Modèle TPE : gamme TELIUM
- Tension nominale : 3,7
- Capacité Ah : 3
- Connecteurs : JST 3 pins
- Remplace batterie : IWL220



BATTERIE - INGENICO - GAMME DX

Caractéristiques techniques

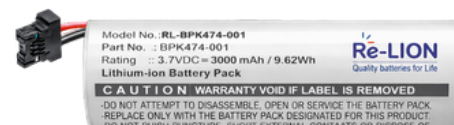
- Ref Re-lion : RL-LDK-1
- Marque TPE : Ingenico
- Modèle TPE : gamme DX
- Tension nominale : 7,4
- Capacité Ah : 3
- Connecteurs : 6 pins
- Remplace batterie : LDK-1 , LDM , LDN



BATTERIE - VERIFONE - GAMME V240M

Caractéristiques techniques

- Ref Re-lion : RL-BPK474-001
- Marque TPE : Verifone
- Modèle TPE : gamme V240M
- Tension nominale : 3,7
- Capacité Ah : 3
- Connecteurs : JST 3 pins
- Remplace batterie : BPK474-001



BESOIN DE SUR-MESURE ?

Nous avons mis en place un service de conception de batteries adaptées à vos contraintes spécifiques : capacité, tension, format, modularité, conditions d'usage ou intégration dans des systèmes existants. Cette offre complète les produits standardisés.



Protection surcharge & décharge



Protection court circuit



Protection surintensité



Voltage stable



Produits certifiés CE

Nos produits sont conformes aux exigences essentielles de sécurité, de santé et de performance définies par la réglementation européenne applicable.

Blocs batteries

Alimentation système IOT



Connecteurs :

Paire de fils unique sans connecteur pour charge/décharge.

Ref Re-lion	Nbr cellules	Tension nominale (V)	Capacité Ah	Énergie Wh
1S1P	1	3,7	2,9	10,73
1S2P	2	3,7	5,8	21,46
1S3P	3	3,7	8,7	32,19
1S4P	4	3,7	11,6	42,92
2S1P	2	7,4	2,9	21,46
2S2P	4	7,4	5,8	42,92
2S3P	6	7,4	8,7	64,38
2S4P	8	7,4	11,6	85,84
3S1P	3	11,1	2,9	32,19
3S2P	6	11,1	5,8	64,38



BESOIN DE SUR-MESURE ?

Nous avons mis en place un service de conception de batteries adaptées à vos contraintes spécifiques : capacité, tension, format, modularité, conditions d'usage ou intégration dans des systèmes existants. Cette offre complète les produits standardisés.



Protection surcharge & décharge



Protection court circuit



Protection surintensité



Voltage stable



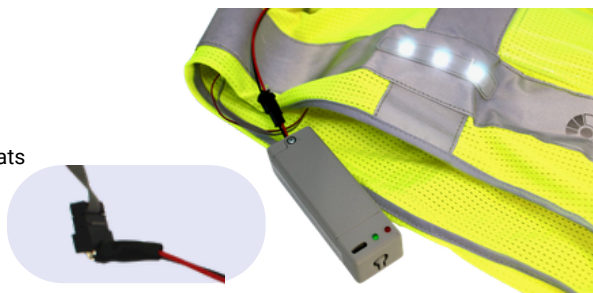
Produits certifiés CE

Nos produits sont conformes aux exigences essentielles de sécurité, de santé et de performance définies par la réglementation européenne applicable.

BATTERIE GILET LUMINEUX

Caractéristiques techniques

- Capacité : 3000 mAh
- Tension nominale : 5 V
- Recharge : USB
- Fonctions lumineuses Contrôleur : 3 états (ON/OFF/BLINK)
- Autonomie : 17 H
- Batterie amovible



Batterie lithium rechargeable RE-LION Factory conçue pour les gilets lumineux LED. Son architecture éco-conçue avec cellule amovible permet d'obtenir une capacité nettement supérieure aux batteries constructeurs, tout en facilitant la maintenance et la durée de vie du produit.

Le boîtier est adaptable avec la plupart des gilets du marché grâce à des connecteurs dédiés (selon configuration). Recharge simple via USB (câble fourni).



80 Piles AA évitées par gilet / an

- Batterie rechargeable
Zéro logistique de piles
- Batterie amovible éco-conçue =
Longévité prolongée, déchets réduits.

Marque / batterie	Capacité concurrent	Capacité RE-LION	Gain d'autonomie vs concurrent
Constructeur Polutec	✗ 1200 mAh	✓ 3000 mAh	+150%
Constructeur T2S	✗ 1000 mAh	✓ 3000 mAh	+200%

CHARGEUR POUR FLOTTE DE BATTERIES

Disponible en versions :

20 slots / 40 slots /
60 slots



BESOIN DE SUR-MESURE ?

Nous avons mis en place un service de conception de batteries adaptées à vos contraintes spécifiques : capacité, tension, format, modularité, conditions d'usage ou intégration dans des systèmes existants. Cette offre complète les produits standardisés.



**Protection
surcharge &
décharge**



**Protection
court circuit**



**Protection
surintensité**



**Voltage
stable**



Produits certifiés CE

Nos produits sont conformes aux exigences essentielles de sécurité, de santé et de performance définies par la réglementation européenne applicable.

BATTERIE EXTERNE 6000 MAH

Caractéristiques techniques

- **Capacité totale** : 6000 mAh réel (2x18650 – 3000 mAh)
- **Cellules** : amovibles
- **Sortie** : USB-A 5 V / 2,4 A max
- **Entrées** : Micro-USB + USB-C 5 V / 2,0 A
- **Indicateur LED niveau de charge**
- **Format** : compact (poche / sac)



Powerbank compact, fin et robuste, conçu pour fournir une charge stable et fiable à vos appareils du quotidien : téléphones, GPS, lampes, frontales et équipements USB.

Éco-conçu autour de cellules amovibles (2x18650 – 3000 mAh), le PB600 permet une maintenance simplifiée et une longévité inégalée : remplacement facilité des cellules, durée de vie prolongée, réduction des déchets.



- **Compact / Fin /Robuste**
- **Batterie rechargeable / Maintenance simplifiée**
- **2 batteries amovibles éco-conçues = Longévité prolongée, déchets réduits.**

CHARGEUR POUR FLOTTE DE BATTERIES

Disponible en versions :

20 slots / 40 slots /
60 slots



BESOIN DE SUR-MESURE ?

Nous avons mis en place un service de conception de batteries adaptées à vos contraintes spécifiques : capacité, tension, format, modularité, conditions d'usage ou intégration dans des systèmes existants. Cette offre complète les produits standardisés.



Protection
surcharge &
décharge



Protection
court circuit



Protection
sursintensité



Voltage
stable



Produits certifiés CE

Nos produits sont conformes aux exigences essentielles de sécurité, de santé et de performance définies par la réglementation européenne applicable.

LAMPE FRONTALE & TORCHE MAGNÉTIQUE

Caractéristiques techniques

- **Source LED** : XPG centrale (portée) + COB latérale (large / proximité)
- **Puissance lumineuse max** : 600 lumens
- **Modes (7)** : XPG High / Low / SOS
- **COB High / Low / Rouge / Rouge Flash**
- **Autonomie** : 24 h
- **Recharge** : USB-C (~3,5 h)
- **Fonctions** : torche détachable, fixation magnétique, bandeau détachable
- **Étanchéité** : IP54



Batterie 3000mAH
Haute performance



Frontale détachable



Lampe frontale



Magnétique

Lampe compacte 2-en-1 : utilisation en frontale ou en lampe torche détachable. Le module aimanté permet une fixation rapide sur surface métallique pour un éclairage mains libres.

Produit entièrement éco-conçu autour d'une cellule 18650 amovible (3000 mAh) : maintenance facilitée, remplacement simple de la batterie et longévité supérieure.



- **Produit 2-en-1** :
Lampe frontale et lampe torche aimantée
- **Batterie amovible éco-conçues** =
Longévité prolongée, déchets réduits.
- **Capacité batterie 3000mAh ***
La plus élevée de sa catégorie
*capacité constatée moyenne = entre 1200 et 2000mAh.

CHARGEUR POUR FLOTTE DE BATTERIES

Disponible en versions :

20 slots / 40 slots /
60 slots



BESOIN DE SUR-MESURE ?

Nous avons mis en place un service de conception de batteries adaptées à vos contraintes spécifiques : capacité, tension, format, modularité, conditions d'usage ou intégration dans des systèmes existants. Cette offre complète les produits standardisés.



Protection surcharge & décharge



Protection court circuit



Protection surintensité



Voltage stable



Produits certifiés CE

Nos produits sont conformes aux exigences essentielles de sécurité, de santé et de performance définies par la réglementation européenne applicable.

Station de CHARGE POUR BATTERIES

Caractéristiques techniques

- Capacités rack : 20 / 40 / 60 slots
- Nombre de ports USB : selon version
- Puissance totale : jusqu'à 200 W
- Standard / transmission : USB 2.0 (charge + données selon configuration)
- Alimentation : 110/220 V (selon pays)
- Refroidissement : ventilateurs intégrés
- Sécurité : fusible intégré, interrupteur ON/OFF
- Dimensions / poids : selon version (ex. version 20 ports : 350 x 159 x 113 mm, ~2,5 kg)

Contenu

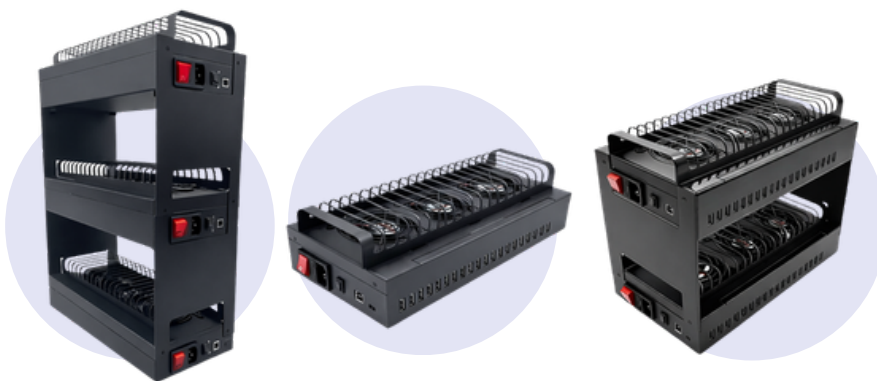
- 1 station (hub + rack)
- 1 cordon d'alimentation
- 1 câble de transmission (USB)

Station multi-ports conçue pour recharger (et synchroniser selon configuration) plusieurs appareils en parallèle : smartphones, lampes torches, batteries externes et accessoires USB.

Disponible en versions 20, 40 ou 60 slots, avec rack de maintien pour organiser les appareils et optimiser l'encombrement. Chaque port dispose d'un voyant d'état pour un contrôle rapide. Refroidissement actif par ventilateurs pour une dissipation thermique efficace, avec interrupteur général et fusible intégré.



- **Synchronisation**
Multi-USB
- **Multi-charge batteries**
Maintenance simplifiée
- **Batteries amovibles éco-conçues =**
Longévité prolongée,
Déchets réduits.



BESOIN DE SUR-MESURE ?

Nous avons mis en place un service de conception de batteries adaptées à vos contraintes spécifiques : capacité, tension, format, modularité, conditions d'usage ou intégration dans des systèmes existants. Cette offre complète les produits standardisés.

KIT SOLAIRE AUTONOME RE-LION®

Solution
énergétique
modulaire pour
infrastructures
connectées



- **Batterie robuste**
Cellules RE-LION® sur dimensionnées, issues de la mobilité
- **Batterie durable**
Eco-conception, cellules amovibles
- **Cablage plug and play**
Installation facile
- **Monitoring & prédictibilité**
Maintenance optimisée
- **Fabriqué en france**
Par nos ingénieurs et techniciens en Région Sud
- **Résistance à la poussière et à l'eau**
Étanchéité: IP65

La technologie cellulaire

Qualification industrielle des cellules lithium-ion

Des cellules issues de la mobilité électrique
Initialement conçues pour des applications à forte intensité,
elles évoluent en usage solaire stationnaire dans un régime
conservateur favorable à la durabilité.

- **Capacité mesurée** : 3300mAh à 3000mAh
- SoH : 92 %
- **Résistance interne** : homogène
- **Qualification** : France



Process industriel

Une requalification industrielle propriétaire

Chaque cellule est soumise à :

- Mesure précise de la capacité résiduelle
 - Analyse de l'état de santé (SoH)
 - Mesure de la résistance interne
 - Test d'auto-décharge contrôlé
 - Vérification de stabilité thermique
- Diagnostic unitaire systématique.
Sélection sur critères industriels stricts.



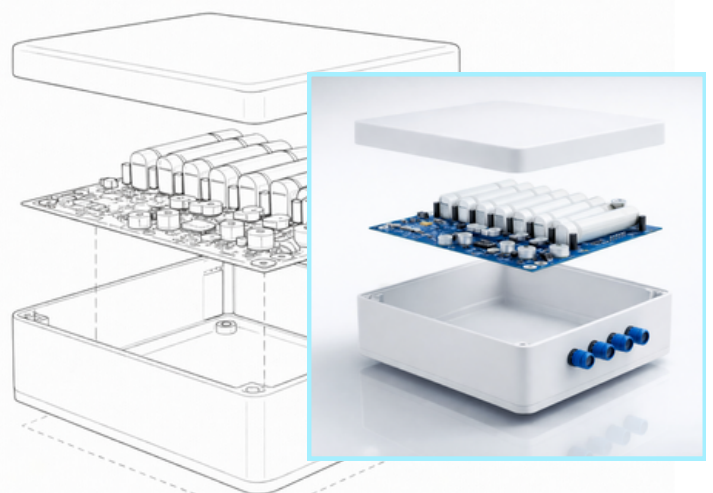
Ecoconception robuste

Architecture modulaire et maintenable

Remplacement des cellules sans refonte complète
du système.

Préservation de l'électronique BMS / MPPT.

Optimisation du cycle de vie global.



Kit solaire autonome Re-lion®

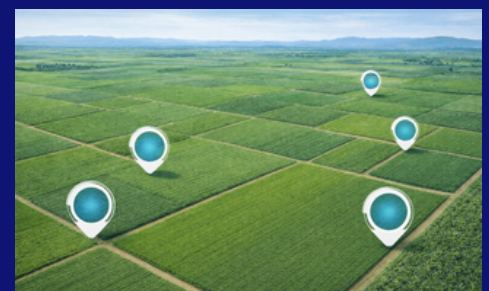
Inclus

- Panneaux solaires
- Powerbox MPPT
- Connecteurs Plug & Play
- Fixations poteau
- Étude de dimensionnement



Options

- Monitoring prédictif
- Dashboard multi-sites
- Fixations spécifiques
- Personnalisation tension / PoE



Kit solaire autonome Re-lion®



Modèles	Capacité énergétique (Wh)	Sorties électriques	Options
LITE	70 Wh	5V	–
EXTRA	120 Wh	5V / 12V	–
EXTRA +	140 Wh	5V / 12V / 24V	<ul style="list-style-type: none"> • Communication: URAT, SIM COM intégrée • Coussins chauffants pour reprise précoce de la charge le matin sous zéro degré (montagne, pays nordiques, zones continentales).



- Connectique industrielle IP65 verrouillable, résistante aux vibrations et aux contraintes mécaniques.
- Panneau solaire pré-câblé avec interface dédiée Powerbox RE-LION®.
- Sorties alimentation et data livrées avec connecteurs mâles compatibles.
- Adaptateur Jack DC disponible en option pour intégration équipements tiers.

Chaque configuration est dimensionnée selon :

La consommation
réelle de l'équipement

L'autonomie souhaitée
sans ensoleillement

La zone géographique
d'installation

Des systèmes énergétiques configurés selon votre application



Avec le Kit Solaire Autonome RE-LION®, vous configurez rapidement un système énergétique adapté à votre usage, en mode Plug & Play.

Notre architecture modulaire permet d'alimenter une large gamme d'équipements :

- Capteurs environnementaux (LoRaWAN, IoT)
- Batteries complémentaires aux batteries intégrées
- Signalétique lumineuse et panneaux d'information
- Barres LED et éclairage autonome
- Pompes, moteurs basse tension
- Batterie de secours en cas de défaillance réseau UPS
- Caméras de surveillance 4G / 5G / PoE
- Routeurs WiFi et équipements télécoms

NOS SERVICES



Re-Lion Factory accompagne ses clients à chaque étape de leurs projets énergétiques, en proposant des **services pensés pour sécuriser l'usage et maximiser la valeur des batteries de seconde vie**. Notre approche repose sur la **maîtrise des processus industriels**, la **transparence** et l'**adaptation** aux besoins spécifiques de chaque application.

Nous intervenons en amont pour **qualifier les besoins, orienter le choix des solutions** et définir les architectures les plus adaptées. Nos équipes assurent également **l'assemblage**, la **recherche** et le **développement**, les **tests** et la **mise à disposition de systèmes conformes** aux exigences **techniques** et **réglementaires**.

Tout au long du cycle de vie des produits, Re-Lion Factory propose un accompagnement opérationnel incluant le **suivi**, la **traçabilité** et, lorsque les usages le permettent, des solutions de **monitoring à distance**. Cette continuité de service permet de garantir **fiabilité**, **performance** et sérénité d'exploitation.

Pensés et déployés en France, nos services s'inscrivent dans une logique de **partenariat durable**, au service de projets industriels ou de collectivités toujours dans une **dynamique énergétique responsable**.

1.

Identifier & qualifier

Analyser les batteries en fin de première vie pour évaluer leur état réel et leur potentiel de réutilisation.



2.

Remanufacturer

Reconfigurer les cellules sélectionnées en nouveaux systèmes batteries performants, sécurisés et standardisés.



3. Réaffecter à de nouveaux usages

Déployer ces batteries dans des applications adaptées (IoT, stationnaire...) en fonction des besoins énergétiques réels.

Avec The Circular Loop, Re-Lion Factory propose un service structuré permettant aux organisations industrielles et aux collectivités de donner une seconde vie à leurs batteries lithium-ion au sein même de leur périmètre d'activité.

Ce service repose sur une analyse approfondie des équipements et des usages nécessitant des batteries.

Lorsqu'un matériel ne dispose plus de la puissance requise pour son usage initial, les batteries associées sont souvent considérées comme en fin de vie, alors qu'elles conservent encore un potentiel énergétique significatif. The Circular Loop vise à diagnostiquer ces batteries, qualifier leur état réel et identifier des usages alternatifs moins énergivores, compatibles avec leurs performances résiduelles.

Re-Lion Factory accompagne ses partenaires dans une démarche globale : cartographie des équipements, analyse des usages actuels et futur qualification technique des batteries et compréhension des pratiques de gestion de fin de vie.



Cette approche permet de concevoir des boucles de réemploi internes, en réaffectant les mêmes batteries vers des applications adaptées, sans sortir de l'organisation.

The Circular Loop va au-delà du diagnostic. Il s'inscrit dans une logique opérationnelle, avec des recommandations concrètes et des solutions industrielles permettant de prolonger la durée de vie des batteries, de limiter l'achat de batteries neuves et de sécuriser les usages énergétiques existants.

Pensé comme un levier d'écologie industrielle et territoriale, The Circular Loop permet de transformer un enjeu de fin de vie en opportunité opérationnelle mesurable, en conciliant performance, maîtrise des coûts, traçabilité et réduction de l'empreinte environnementale.



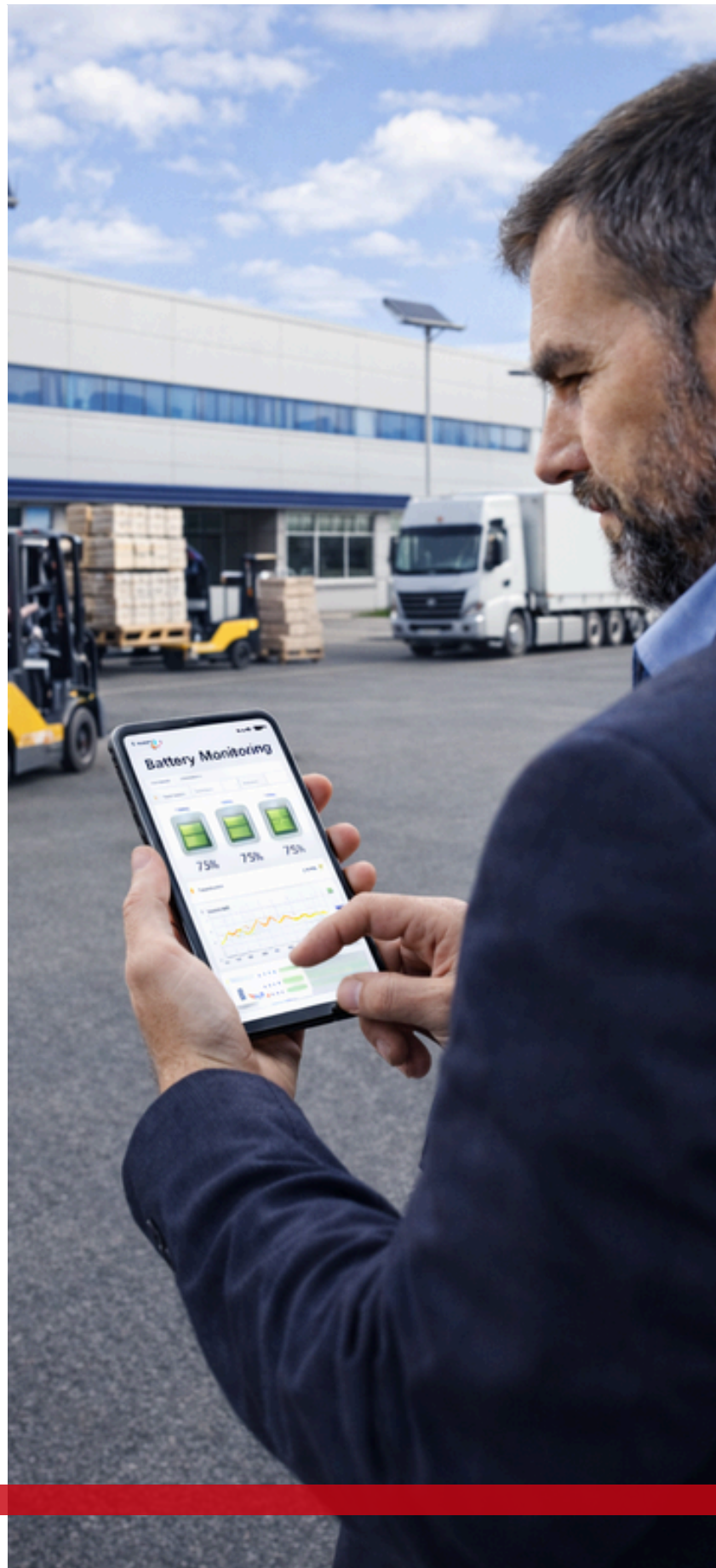
BATTERY AS A SERVICE

Battery as a Service est une offre de batteries clé en main intégrant le **monitoring**, la **maintenance** et le **remplacement anticipé des cellules**. Les systèmes sont suivis en continu afin d'**anticiper les baisses de performance** et de **garantir un haut niveau de disponibilité** dans le temps.

Re-Lion Factory assure la **fourniture**, le **suivi technique** et l'**évolution des solutions de stockage**, en s'appuyant sur des batteries lithium-ion de seconde vie rigoureusement sélectionnées. Lorsque les usages le permettent, des fonctions de **supervision à distance** offrent une visibilité sur l'état des batteries et facilitent les **interventions préventives**.

Avec ce modèle, le client n'a plus à se soucier de la gestion du cycle de vie des batteries. Re-Lion Factory prend en charge la maintenance, l'optimisation des performances et, le cas échéant, le remplacement des cellules avant dégradation d'usage. **La performance et la fiabilité sont ainsi garanties dans la durée**, en adéquation avec les exigences des applications professionnelles.

Pensée pour les industriels et les collectivités, l'offre Battery as a Service permet de **sécuriser l'exploitation**, de **lisser les investissements** et d'**inscrire l'usage des batteries dans une logique industrielle, circulaire et responsable**.





LE SUR-MESURE :

Chez Re-Lion Factory, nous concevons des solutions sur mesure en étroite collaboration avec nos clients. Chaque projet démarre par l'**analyse du besoin** : contraintes d'usage, environnement d'intégration, niveaux de performance attendus, exigences de sécurité et conditions d'exploitation.

À partir de ces éléments, nos équipes définissent l'architecture la plus adaptée, en combinant standardisation et personnalisation. Cette approche permet d'imaginer des configurations variées :

formats spécifiques, capacités ajustées, interfaces dédiées, intégration dans un système existant ou conception d'une solution complète clé en main.

Le sur mesure Re-Lion Factory, c'est la capacité à transformer un besoin terrain en solution industrielle concrète, fiable et traçable, en s'appuyant sur notre expertise de la seconde vie des batteries lithium-ion et sur une logique de maîtrise de la chaîne de valeur en France.





COMMANDER

Les commandes de produits Re-Lion Factory s'inscrivent dans une **relation directe et encadrée**, adaptée aux spécificités des batteries de seconde vie.

Chaque projet fait l'objet d'un **échange préalable permettant de qualifier le besoin, l'application visée et le niveau de standardisation attendu**. Sur cette base, un **devis est établi**, précisant les caractéristiques principales des produits, les quantités, ainsi que les conditions associées.

La validation du devis marque le lancement de la commande. Tout au long du processus, nos équipes restent en contact avec le client afin d'assurer une compréhension partagée des étapes clés, de la préparation à la mise à disposition des produits.



SERVICE CLIENT

Re-Lion Factory place la relation client au cœur de son approche. Nos équipes assurent un **accompagnement avant, pendant et après** la commande, avec un interlocuteur identifié.

Le service client est à disposition pour :

- répondre aux questions techniques ou fonctionnelles,
- accompagner le choix des produits en fonction des usages,
- assurer le suivi des commandes,
- traiter les demandes liées à la conformité ou à l'utilisation des produits.

Cette relation de proximité permet de sécuriser les projets et d'inscrire chaque collaboration dans une logique de partenariat durable.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Identité du vendeur

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») sont émises par :
RE LION FACTORY, société par actions simplifiée (SAS) au capital de 53 650,50 euros,
dont le siège social est situé 26 avenue de Saint Roch, 13740 Le Rove,
immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 890 206 345,
SIRET : 890 206 345 00039,
TVA intracommunautaire : FR12890206345,
adresse e-mail : info@re-lion-factory.com,
site internet : re-lion-factory.com,
ci-après désignée le « Vendeur » ou « Re-Lion Factory ».

Les identifiants REP connus à la date des présentes sont :

- Batribox (piles et accumulateurs portables) : FR468910_06WIKD
- Citeo (emballages) : FR468910_01RWUB
- EcoSystem (EEE) : en cours / à confirmer

2. Objet et champ d'application

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Re-Lion Factory fournit à ses clients professionnels, en France et en Europe, des produits et services liés aux batteries lithium-ion, à leur intégration et à leurs usages.

Elles s'appliquent exclusivement à toute vente de produits et à toute fourniture de prestations réalisées par Re-Lion Factory auprès d'acheteurs agissant à des fins entrant dans le cadre de leur activité professionnelle (ci-après le « Client »). Les présentes CGV prévalent sur tout autre document du Client, notamment ses éventuelles conditions générales d'achat, sauf acceptation écrite et expresse de Re-Lion Factory.

Toute commande implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes CGV.

3. Produits et services concernés

Re-Lion Factory commercialise notamment, sans que cette liste soit limitative :

- des batteries TPE ;
- des blocs batteries ;
- des batteries externes et accessoires ;
- des stations de charge ;
- des kits solaires ;
- des produits finis intégrant des batteries conçues, reconditionnées, assemblées ou intégrées par Re-Lion Factory ;
- des produits sur mesure ;
- des services associés ;
- des offres de type Battery as a Service ;
- des solutions relevant de la démarche The Circular Loop ;
- des prestations de conception de batteries adaptées aux besoins du Client.

Re-Lion Factory peut également acheter certains composants, enveloppes, boîtiers, casings, accessoires ou éléments d'intégration, puis y intégrer ses propres batteries, modules, systèmes ou solutions. Les caractéristiques essentielles des produits et services sont précisées dans les devis, offres commerciales, fiches techniques, propositions techniques, cahiers des charges, annexes ou tout autre document contractuel remis au Client.

4. Nature des produits – Spécificité des batteries de seconde vie

Le Client reconnaît expressément que certains produits commercialisés par Re-Lion Factory peuvent intégrer des cellules lithium-ion issues d'une première vie, ayant fait l'objet d'opérations de tri, diagnostic, test, reconditionnement, assemblage, intégration et contrôle qualité selon les procédés internes du Vendeur.

Le Client reconnaît en conséquence :

- que ces produits s'inscrivent dans une logique de circularité et de prolongation d'usage ;
- qu'ils ne sont pas assimilables à des batteries neuves, sauf mention expresse contraire ;
- que leurs performances, durées de vie, capacités, puissances, autonomies, conditions d'emploi et profils d'usage dépendent du périmètre technique défini contractuellement.

Les visuels, schémas, maquettes, simulations, présentations et supports marketing n'ont qu'une valeur illustrative, sauf mention contraire expresse.

5. Documents contractuels

Le contrat entre Re-Lion Factory et le Client est formé, par ordre de priorité décroissant, par :

- les conditions particulières éventuellement signées ;
- le devis ou l'offre commerciale de Re-Lion Factory ;
- les présentes CGV ;
- le bon de commande accepté par Re-Lion Factory ;
- les annexes techniques, notices, fiches produit, protocoles de test ou spécifications convenues.

En cas de contradiction, le document de rang supérieur prévaut.

6. Formation de la commande

Les devis et offres de Re-Lion Factory sont valables pendant 30 jours à compter de leur date d'émission, sauf mention contraire.

La commande du Client ne devient définitive qu'après :

- acceptation écrite du devis ou de l'offre par le Client ;
- validation expresse de la commande par Re-Lion Factory ;
- et, le cas échéant, encaissement de l'acompte prévu.

Toute modification ou annulation de commande demandée par le Client après acceptation par Re-Lion Factory ne sera valable qu'après accord écrit de cette dernière.

En cas de modification demandée par le Client, Re-Lion Factory se réserve le droit de réviser le prix, les délais, le périmètre technique et les conditions d'exécution.

Aucune annulation unilatérale ne pourra intervenir pour les produits sur mesure, personnalisés, configurés à la demande, développements spécifiques, préséries, prototypes ou produits déjà engagés en fabrication, sauf accord exprès du Vendeur.

7. Étude du besoin et responsabilité du Client

Le Client est responsable de l'expression de son besoin, de la définition de ses contraintes d'usage, d'intégration, de sécurité, de conformité et de performance, ainsi que de l'adéquation des produits ou services commandés à son application finale.

Avant toute commande, le Client s'engage à fournir à Re-Lion Factory toutes les informations utiles, notamment :

- l'usage prévu ;
- l'environnement d'installation ;
- les contraintes électriques, mécaniques, thermiques ou logicielles ;
- les interfaces attendues ;
- les exigences réglementaires ou normatives applicables à son activité ;
- les conditions de transport, stockage, charge, décharge, maintenance et exploitation.

Les recommandations formulées par Re-Lion Factory le sont sur la base des informations transmises par le Client. Toute omission, erreur, imprécision ou évolution de ces informations pourra affecter les performances, délais, prix, compatibilité ou conformité de la solution fournie, sans engager la responsabilité du Vendeur.

8. Prix

Les prix sont exprimés en euros hors taxes, départ usine ou atelier de Re-Lion Factory, sauf mention contraire.

Sauf stipulation contraire, les prix ne comprennent pas :

- le transport ;
- l'assurance transport ;
- les frais de douane ;
- les taxes particulières ;
- l'installation sur site ;
- la mise en service ;
- la formation ;
- la reprise des batteries en fin de vie ;
- ni toute prestation non expressément prévue au devis.

Les prix applicables sont ceux figurant dans le devis ou l'offre acceptée.

Toute prestation complémentaire non prévue dans l'offre initiale donnera lieu à facturation additionnelle.

En cas de modification du cahier des charges, de variation importante des coûts d'approvisionnement, de composants, de matières, d'énergie, de transport, ou d'évolution réglementaire impactant la fabrication ou la commercialisation, Re-Lion Factory se réserve le droit de proposer une révision du prix avant exécution.

9. Conditions de paiement

Sauf conditions particulières contraires, les paiements sont effectués comme suit :

- 50 % d'acompte à la commande ;
- solde à 30 jours à compter de la date de facture.

Les factures sont émises selon les modalités prévues au devis, à la commande, à la livraison, à la mise à disposition, à l'avancement ou à l'achèvement de la prestation. L'émission d'une facture est obligatoire en B2B.

Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé, sauf stipulation expresse contraire.

En cas de retard de paiement, les sommes dues porteront de plein droit intérêt, sans mise en demeure préalable, au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de dix points de pourcentage.

En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera due de plein droit pour chaque facture payée en retard, sans préjudice du droit pour Re-Lion Factory de réclamer une indemnisation complémentaire sur justification lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs.

En cas de non-paiement à l'échéance, Re-Lion Factory pourra également :

- suspendre l'exécution des commandes ou prestations en cours ;
- exiger le paiement immédiat de toutes les sommes restantes dues, y compris non échues ;
- refuser toute nouvelle commande ;
- ou résoudre la vente dans les conditions prévues aux présentes.

Aucune compensation, retenue ni réfaction unilatérale ne peut être opérée par le Client sans accord préalable et écrit de Re-Lion Factory.

10. Livraison – Expédition – Transfert des risques

Les ventes sont réalisées au départ de l'usine / atelier de Re-Lion Factory, pour des livraisons en France ou en Europe, sauf stipulation particulière contraire.

Le délai de livraison ou d'exécution n'est donné qu'à titre indicatif, sauf engagement écrit exprès sur un délai ferme.

Les délais courent à compter de la date la plus tardive entre :

- l'acceptation définitive de la commande ;
- la réception de l'acompte ;
- la réception de l'ensemble des informations techniques nécessaires ;
- la validation des éventuels plans, prototypes, échantillons ou spécifications.

Les risques sont transférés au Client à compter de la mise à disposition des produits dans les locaux de Re-Lion Factory ou de leur remise au transporteur.

Le Client assume, à compter de cette date, tous risques de perte, détérioration, dommage, vol ou incident liés au transport, au déchargement, au stockage ou à l'utilisation, sauf faute prouvée du Vendeur.

En l'absence d'Incoterm expressément convenu par écrit, les livraisons sont réputées effectuées au départ du site de Re-Lion Factory.

11. Réception – Réserves – Réclamations

Le Client est tenu de vérifier les produits à réception.

Toute réserve relative aux avaries, manquants, défauts apparents ou non-conformités apparentes devra être :

- formulée de manière précise sur le bon du transporteur si nécessaire ;
- confirmée par écrit à Re-Lion Factory dans un délai maximum de 3 jours ouvrés à compter de la réception.

À défaut, les produits seront réputés conformes et acceptés sans réserve.

Toute réclamation relative à un défaut non apparent devra être notifiée par écrit dès sa découverte, accompagnée de tous justificatifs utiles.

Aucun retour de produit ne pourra intervenir sans accord préalable écrit de Re-Lion Factory.

12. Réserve de propriété

Re-Lion Factory conserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement intégral et effectif de toutes les sommes dues au titre de la commande concernée, en principal, intérêts et accessoires.

Jusqu'au paiement complet, le Client s'engage à conserver les produits de manière identifiable, à ne pas compromettre leur individualisation et à prendre toutes mesures utiles à la préservation des droits de Re-Lion Factory. En cas de défaut de paiement, Re-Lion Factory pourra revendiquer ou reprendre les produits concernés, aux frais du Client, sans préjudice de toute autre action.

13. Obligations du Client en matière de sécurité, stockage, installation et usage

Le Client s'engage à manipuler, stocker, transporter, intégrer, installer, charger, décharger, exploiter et maintenir les produits conformément :

- aux notices et documents remis par Re-Lion Factory ;
- aux règles de l'art ;
- aux règles de sécurité applicables ;
- et à toute réglementation ou norme applicable dans son secteur.

Le Client s'interdit toute modification non autorisée des produits, des modules, du BMS, des protections, des connectiques, des logiciels ou des paramètres sans accord écrit de Re-Lion Factory.

Le Client est seul responsable :

- de l'intégration des produits dans son environnement ;
- du dimensionnement global du système final ;
- de la conformité de son installation ;
- de la formation de ses personnels ;
- et de l'usage fait des produits.

La responsabilité de Re-Lion Factory ne saurait être engagée en cas de dommage résultant notamment :

- d'un usage non conforme ;
- d'une installation inadéquate ;
- d'un défaut de surveillance ou de maintenance ;
- d'une mauvaise ventilation ;
- d'un choc, incendie, immersion, surcharge, court-circuit, inversion de polarité, surchauffe, décharge profonde ;
- ou d'une intervention non autorisée.

14. Garantie commerciale

Sauf stipulation contraire écrite, les produits commercialisés par Re-Lion Factory bénéficient d'une garantie commerciale de 24 mois à compter de la date de livraison ou de mise à disposition.

La garantie couvre exclusivement les défauts de fonctionnement imputables au Vendeur.

Au titre de cette garantie, Re-Lion Factory décidera seule, selon ce qu'elle estime approprié :

- de réparer le produit ;
- de le remplacer ;
- de fournir un produit ou composant équivalent ;
- ou d'émettre un avoir correspondant à la valeur du produit reconnu défectueux.

La garantie ne couvre pas :

- l'usure normale ;
- l'évolution normale de capacité d'une batterie au fil de son usage ;
- les dommages liés à un stockage inadapté ;
- les dommages dus à un usage non conforme ;
- les défauts résultant de l'intégration par le Client ou un tiers ;
- les modifications non autorisées ;
- les consommables et pièces d'usure ;
- les dommages indirects ;
- les interventions rendues nécessaires par l'environnement du Client.

Les frais de dépose, repose, démontage, remontage, immobilisation, transport retour, intervention sur site ou recours à des tiers ne sont pas couverts, sauf accord écrit contraire.

Toute demande de garantie doit être formulée par écrit, documentée, et permettre un diagnostic contradictoire.

15. Prestations de service – Sur-mesure – Développements spécifiques

Pour les prestations de conception, adaptation, intégration, conseil, études, services sur mesure ou développements spécifiques, Re-Lion Factory est tenue à une obligation de moyens, sauf engagement exprès contraire.

Les résultats, performances, rendements, compatibilités ou calendriers dépendant d'éléments externes, de validations Client, de tiers, d'approvisionnements ou des conditions d'intégration ne sauraient constituer une obligation de résultat, sauf stipulation écrite expresse.

Les études, plans, schémas, dimensionnements, maquettes, propositions techniques et développements réalisés par Re-Lion Factory restent sa propriété intellectuelle, sauf convention particulière.

16. Reprise, fin de vie et filières REP

La reprise des batteries, modules, systèmes ou produits en fin de vie n'est pas incluse de plein droit dans la vente, sauf mention contraire expresse.

À la date des présentes, Re-Lion Factory peut organiser certaines reprises au cas par cas, selon la nature des produits, leur état, leur localisation, leur volume, les conditions logistiques et les filières disponibles. Le Client s'engage à respecter l'ensemble des règles applicables à la gestion des batteries et déchets en fin de vie, et à ne recourir qu'à des filières autorisées.

Lorsque la reprise est acceptée par Re-Lion Factory, les modalités techniques, logistiques, financières et réglementaires font l'objet d'un accord spécifique.

17. Propriété intellectuelle

Tous les documents, études, plans, schémas, prototypes, logiciels, procédés, méthodes, nomenclatures, outils, visuels, contenus commerciaux ou techniques communiqués par Re-Lion Factory restent sa propriété exclusive. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est consentie au Client du seul fait de la vente ou de la prestation.

Le Client s'interdit toute reproduction, exploitation, transmission à un tiers, rétro-ingénierie ou réutilisation hors du cadre contractuellement prévu, sauf accord écrit préalable.

18. Confidentialité

Chaque partie s'engage à conserver strictement confidentielles toutes les informations techniques, commerciales, financières, industrielles, tarifaires ou stratégiques reçues de l'autre partie dans le cadre de la relation contractuelle.

Cette obligation de confidentialité restera en vigueur pendant une durée de 5 ans à compter de la fin de la relation commerciale.

19. Responsabilité

La responsabilité de Re-Lion Factory, quelle qu'en soit la cause, est strictement limitée aux dommages directs, matériels et prévisibles résultant d'une faute prouvée qui lui serait exclusivement imputable.

Re-Lion Factory ne pourra en aucun cas être tenue responsable des dommages indirects ou immatériels, tels que notamment :

- perte d'exploitation ;
- perte de chiffre d'affaires ;
- perte de production ;
- perte d'usage ;
- perte de données ;
- manque à gagner ;
- atteinte à l'image ;
- ou réclamations de tiers.

Sous réserve des dispositions légales impératives contraires, le montant total cumulé de la responsabilité de Re-Lion Factory, toutes causes confondues, est plafonné au montant hors taxes effectivement encaissé au titre de la commande ou de la prestation à l'origine du dommage.

Cette limitation s'applique sauf faute lourde ou dolosive du Vendeur, et sous réserve des dispositions d'ordre public qui ne pourraient y faire obstacle.

20. Suspension – Résiliation – Résolution

En cas de manquement du Client à l'une de ses obligations, notamment en cas de défaut de paiement, de défaut de coopération, de refus de réception, de transmission d'informations erronées ou de non-respect des règles de sécurité, Re-Lion Factory pourra, après mise en demeure restée sans effet pendant 8 jours, selon le cas :

- suspendre l'exécution de ses obligations ;
- refuser toute nouvelle livraison ;
- exiger le paiement immédiat de toutes les sommes dues ;
- résoudre ou résilier tout ou partie des commandes en cours ;
- conserver les acomptes versés à titre d'indemnisation minimale, sans préjudice de dommages et intérêts complémentaires.

Les prestations déjà engagées, les produits déjà fabriqués, commandés, approvisionnés, configurés ou personnalisés resteront dus.

21. Force majeure

Aucune partie ne pourra être tenue responsable d'un manquement résultant d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure, sans que cette liste soit limitative, les événements suivants : incendie, explosion, catastrophe naturelle, grève externe, guerre, émeute, pandémie, pénurie grave de composants, rupture majeure d'approvisionnement, décision administrative, blocage logistique, défaillance énergétique ou tout événement échappant raisonnablement au contrôle des parties.

Si le cas de force majeure se prolonge au-delà de 60 jours, chaque partie pourra mettre fin à la commande concernée sans indemnité, sous réserve du paiement des sommes correspondant aux prestations déjà exécutées et aux frais déjà engagés.

22. Données personnelles

Chaque partie s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel dans le cadre de la relation commerciale.

Les données échangées dans ce cadre sont utilisées uniquement pour la gestion des commandes, des relations commerciales, du support, du SAV, de la facturation et des obligations légales ou réglementaires associées.

23. Nullité partielle

Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGV était déclarée nulle, inapplicable ou sans effet, les autres stipulations demeureraient pleinement valables.

24. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

En cas de litige relatif à leur validité, interprétation, exécution, résiliation ou suites, les parties s'efforceront de rechercher une solution amiable préalable.

À défaut d'accord amiable, compétence expresse est attribuée au Tribunal de commerce de Marseille, y compris en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie, de référé ou de procédure d'urgence.

25. Acceptation

Le fait pour le Client de passer commande auprès de Re-Lion Factory emporte adhésion sans réserve aux présentes CGV.



CONTACTEZ-NOUS !
NOUS VOUS CONSEILLONS :



Thibaud Delepouille

Responsable commercial
thibaud.delepouille@re-lion-factory.com



Sébastien LENZI

Président et cofondateur de Re-lion Factory
sebastien.lenzi@re-lion-factory.com



Gwenael KERVAGAN

Directeur général et cofondateur de Re-lion Factory
gwenael.kervajan@re-lion-factory.com